



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Châlons-en-Champagne, le 14 octobre 2020

### **Les Travaux Publics de Champagne-Ardenne lancent un cri d'alarme : faute d'appels d'offres très rapidement, l'emploi sera menacé**

**Les entreprises de Travaux Publics sont inquiètes pour la continuité de leur activité. En cause : le manque d'appels d'offres passés par les donneurs d'ordres publics, avec une chute, depuis le début de l'année, de - 40% par rapport à 2019.**

**Hervé NOËL, Président de la Fédération des Travaux Publics Champagne-Ardenne, demande solennellement aux élus et aux services des municipalités et des intercommunalités de reprendre au plus vite le niveau d'investissement qui était celui d'avant la crise sanitaire :** « Elles en ont les moyens, leurs équipes peuvent s'organiser pour assurer ces missions, comme les nôtres se sont adaptées lorsqu'il a fallu redémarrer les chantiers. Il faut maintenant que, au-delà des déclarations, les élus et leurs services agissent et investissent. Nous avons joué le jeu à la sortie du confinement, nous attendons que les donneurs d'ordre fassent de même. Investir dans les infrastructures, c'est répondre aux enjeux de la transition écologique et préparer l'avenir de nos territoires. C'est aussi participer à la reconstruction de l'économie et préserver l'emploi. Aujourd'hui encore plus qu'hier, il s'agit d'un acte citoyen ! ».

Sachant que près de 70% de l'activité du secteur sont réalisés pour le compte des collectivités territoriales, cette chute de la commande publique, sans précédent dans l'histoire du secteur, fait peser de lourdes menaces sur l'emploi.

Le report du deuxième tour des élections municipales, qui a privé jusqu'en juin 2020 les mairies et les intercommunalités de leur gouvernance, n'est évidemment pas étranger à cette situation. Mais cela fait maintenant plus d'un trimestre que les collectivités disposent de leur exécutif, que les services techniques sont en mesure de décider des travaux et de passer des appels d'offres.

Malgré certaines déclarations qui se veulent rassurantes, les chiffres sont sans appel : alors qu'il s'était effondré durant le confinement (-60% sur cette période), le niveau des appels d'offres publics demeure inférieur de plus de 40 % à la normale, avec une baisse de plus de 50% sur le mois de septembre 2020 par rapport à septembre 2019.

Cette situation est incompréhensible alors que les besoins en entretien des réseaux et des infrastructures sont énormes, que les attentes des citoyens sont fortes, et que l'Etat mobilise des crédits supplémentaires dans le cadre du Plan de Relance notamment.

Les entreprises ont consommé leur carnet de commande, et nombre d'entre elles font de nouveau appel à l'activité partielle dès cet automne, avant d'envisager des plans massifs de restructuration.

Compte-tenu du fait qu'il s'écoule en moyenne 6 mois entre la publication d'un appel d'offres de travaux et le démarrage du chantier, les entreprises ne pourront conserver leur personnel et recruter des apprentis que si le niveau des appels d'offres indique des perspectives d'activité future. Sans redressement avant la fin de l'année 2020, l'emploi régressera fortement dans les Travaux Publics champardennais en 2021.

**La Fédération des Travaux Publics Champagne-Ardenne** rassemble 170 entreprises de toutes tailles, employant plus de 6 000 salariés et générant un chiffre d'affaires de plus de 850 millions d'euros (source FNTF 2018). Elle favorise le développement du marché des Travaux Publics et informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité. La FTP Champagne-Ardenne est membre de la FRTP Grand Est et de la FNTF ([www.fntp.fr](http://www.fntp.fr)).

**Contact Presse : Hervé NOËL – [champagne-ardenne@fntp.fr](mailto:champagne-ardenne@fntp.fr) – 06 14 66 87 72**